

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
18 mars 2025

Mis en ligne :
01/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25
 Votants : 28
 Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GARNIER Chrystèle, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELLAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, JOUAULT Jaroslava ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à NOULLEZ Sébastien ;

Absent : LETENDRE Christophe.

Madame JOURDAN Christiane est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 18 mars 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 16

Délibération n°2025-030. FINANCES : Vote du Budget Primitif annexe 2025 - ZA 4

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 11 mars 2025,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la ZA4 avant le 15 avril 2025,

Chap	Libellés	BP 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
65	Autres charges de gestion courante	3 540,83
011	Charges à caractère générale	45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 500,00
023	Virement à l'investissement	49 941,83
Dépenses de fonctionnement		99 982,66

Chap	Libellés	BP 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédent de fonctionnement reporté	49 982,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00
Recettes de fonctionnement		99 982,66

Chap	Libellés	BP 2025
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts et dettes assimilés	441,83
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 000,00
Dépenses d'investissement		51 441,83

Chap	Libellés	BP 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00
021	Virement du fonctionnement	49 941,83
Recettes d'investissement		51 441,83

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ D'ADOPTER le projet de budget primitif annexe 2025 pour la ZA4 tel que présenté.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**